

Présidence de Monsieur Eric Bettens, président

Membres absents excusés : Mme Eliane Aubert ; M. Yann Beaufiles ; Mme Isabelle Bonillo ; M. Pierre Conscience ; M. Günter Hanisch ; Mme Gaëlle Kovaliv ; M. Olivier Marmy ; M. Jean-Luc Masson ; Mme Anouck Saugy ; M. Olivier Thorens.

Membres absents non excusés : M. Matthieu Carrel ; Mme Alice Girardet ; M. Elouan Indermühle ; Mme Nawel Khemissa ; Mme Feryel Kilani ; Mme Virginie Kyriakoupoulos ; Mme Clara Schaffer ; M. Loris Socchi

Membres présents	82
Membres absents excusés	10
Membres absents non excusés	8
Effectif actuel	100

Ouverture

La séance est ouverte à 19 h 30 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

Pétition
Dépôt

Pétition au CC déposée le 4 décembre 2024 de Mme Catherine Gillard (munie de 907 signatures) : « *Halte à la suppression des places de parc à Lausanne, pensons aux personnes âgées !* »

PREA24/036 – FIM
- Préavis
N°2024/47

Budget de fonctionnement de l'exercice 2025
Plan des investissements pour les années 2025 à 2028

Rapporteur : M. Valentin CHRISTE (UDC) – rapport majorité
[Président de la Commission des finances]

Discussion EJQ

Mme Léonie Kovaliv (EàG) qui dépose l'amendement n° 30

Amendement n° 30

EàG - Un enfant = une place en crèche (34 – Service de la petite enfance)

Bien que la municipalité annonce des places supplémentaires, des parents et leurs enfants continueront de se voir refuser des places en crèche et garderie par dizaines, voire par centaines, si on en croit l'évolution de la courbe des besoins. Pourtant l'une des promesses électorales de la municipalité est toujours : "un enfant = une place en crèche". Tout en laissant des parents et leurs petits sur le carreau, le manque de places dans les structures d'accueil renforce tout à la fois les inégalités liées au revenu, celles liées au genre et celles liées aux origines et à la barrière de la langue. L'amendement propose donc de créer 100 places de plus que ce que propose la Municipalité dans le budget 2025..

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
34	SPE	301	41'467'200	906'700	42'373'900
34	SPE	303	3'777'300	-21'400	3'755'900
34	SPE	304	5'223'000	462'300	5'685'300
34	SPE	305	127'500	8'300	135'800
34	SPE	306	22'500	100	22'600
34	SPE	309	255'300	30'800	286'100
34	SPE	310	74'800	1'000	75'800
34	SPE	311	527'200	172'100	699'300
34	SPE	312	468'600	44'100	512'700
34	SPE	313	1'984'100	60'700	2'044'800
34	SPE	314	986'000	686'000	1'672'000
34	SPE	315	22'100	1'700	23'800
34	SPE	316	4'822'500	457'700	5'280'200
34	SPE	317	49'500	3'300	52'800
34	SPE	318	34'852'200	1'251'100	36'103'300
34	SPE	330	37'300	400	37'700
34	SPE	331	40'100	4'100	44'200
34	SPE	351	713'000	2'600	715'600
34	SPE	365	1'859'900	-26'600	1'833'300
34	SPE	390	2'355'400	134'000	2'489'400
34	SPE	435	-12'375'400	-1'170'100	-13'545'500
34	SPE	439	-767'700	60'100	-707'600
34	SPE	451	-14'471'500	-1'253'700	-15'725'200
34	SPE	490	-47'900	-3'000	-50'900
Total			72'003'000	1'812'300	73'815'300

Total d'augmentation des charges : 4'179'000 CHF

Total d'augmentation des revenus : 2'366'700 CHF

Augmentation du déficit : 1'812'300 CHF

Discussion s/A°

Mme Caroline Devallonné Dinbali (soc.) ; M. David Payot, directeur d'Enfance, Jeunesse et Quartiers ; Mme Françoise Piron (PLR).

Vote A° 30

Le Conseil, par 8 oui, 65 non et 3 abstentions, **refuse** l'amendement de Mme Kovaliv.

Discussion
(suite)

Mme Léonie Kovaliv (EàG) qui dépose l'amendement n° 31 ;

Amendement n° 31

EàG - Taux d'encadrement dans l'accueil préscolaire

Afin de garantir un taux d'encadrement suffisant pour les enfants ainsi que des conditions de travail de qualité pour le personnel en vue de combattre la pénurie actuelle, le taux d'encadrement doit être d'au moins un-e éducateur/éducatrice pour 7 enfants dans les catégories *trotteurs* et *moyens*.

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
34	SPE	301	41'467'200	10'774'800	52'242'000
34	SPE	301	3'777'300	1'402'200	5'179'500
34	SPE	301	5'223'000	2'583'000	7'806'000
34	SPE	301	1'984'100	1'513'000	3'497'100
34	SPE	301	4'822'500	2'081'000	6'903'500
34	SPE	301	34'852'200	567'700	35'419'900
Total			92'126'300	18'921'700	111'048'000

Total d'augmentation de charges : 18'921'700 CHF

Discussion s/A°

M. David Payot, directeur d'Enfance, Jeunesse et Quartiers.

Vote A° 31

Le Conseil, par 8 oui, 71 non et 0 abstentions, **refuse** l'amendement de Mme Kovaliv.

Discussion (suite)

Mme Sevgi Koyuncu (EàG) qui dépose l'amendement n° 32 ;

Amendement n° 32

EàG - Taux d'encadrement parascolaire

Le taux d'encadrement est un indicateur central pour évaluer la qualité de l'accueil. Les recommandations récentes soulignent la nécessité de former des groupes plus restreints et d'adopter un taux d'encadrement plus favorable. Cela reflète les nouvelles exigences liées au développement des enfants et les avancées dans les pratiques d'éducation précoce. Le taux d'encadrement doit être d'au moins un-e éducateur/éducatrice pour 10 enfants pour les enfants en âge d'école

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
35	SPE	301	53'369'300	3'649'500	57'018'800
35	SPE	303	4'836'700	330'700	5'167'400
35	SPE	304	6'340'200	433'600	6'773'800
35	SPE	305	152'800	10'500	163'300
Total			64'699'000	4'424'300	69'123'300

Total d'augmentation de charges : 4'424'300 CHF

Discussion s/A°

La parole n'est pas demandée

Vote A° 32

Le Conseil, par 8 oui, 70 non et 1 abstention, **refuse** l'amendement de Mme Koyuncu.

Discussion (suite)

Mme Sevgi Koyuncu (EàG) qui dépose l'amendement n° 33 ;

Amendement n° 33

EàG - Un enfant = une place en APEMS (35 – Service des écoles et du parascolaire)

La pénurie de places en Accueil Pour Milieu Scolaire (APEMS) reste un défi majeur, malgré une croissance significative du secteur. Actuellement, l'accueil institutionnel collectif ne couvre que 50% des besoins en solution extra familiales, laissant de nombreux parents en difficulté pour concilier vie professionnelle et familiale. Au vu des insuffisances structurelles dans le domaine de l'accueil

parascolaire, nous proposons de doubler l'augmentation prévue par la Municipalité pour 2025

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
35	SPE	300	90'000	0	90'000
35	SPE	301	53'369'300	4'605'300	57'974'600
35	SPE	303	4'836'700	316'400	5'153'100
35	SPE	304	6'340'200	824'100	7'164'300
35	SPE	305	152'800	8'400	161'200
35	SPE	306	54'000	28'400	82'400
35	SPE	307	29'700	0	29'700
35	SPE	308	52'700	52'700	105'400
35	SPE	309	136'200	-28'400	107'800
35	SPE	310	184'300	86'300	270'600
35	SPE	311	1'191'500	477'400	1'668'900
35	SPE	312	4'957'300	38'000	4'995'300
35	SPE	313	1'551'300	303'500	1'854'800
35	SPE	314	8'022'000	522'000	8'544'000
35	SPE	315	246'100	-600	245'500
35	SPE	316	5'500'000	662'400	6'162'400
35	SPE	317	430'700	26'200	456'900
35	SPE	318	10'590'000	719'800	11'309'800
35	SPE	319	887'700	116'300	1'004'000
35	SPE	330	190'200	70'800	261'000
35	SPE	331	17'917'200	329'900	18'247'100
35	SPE	351	93'500	55'000	148'500
35	SPE	352	378'600	0	378'600
35	SPE	365	788'000	0	788'000
35	SPE	366	396'500	0	396'500
35	SPE	380	232'800	36'000	268'800
35	SPE	390	8'821'300	534'400	9'355'700
35	SPE	427	-1'521'400	-4'200	-1'525'600
35	SPE	435	-15'172'400	-2'496'900	-17'669'300
35	SPE	436	-631'700	8'100	-623'600
35	SPE	439	-6'241'200	0	-6'241'200
35	SPE	451	-15'088'100	-1'110'200	-16'198'300
35	SPE	452	-577'100	0	-577'100
35	SPE	465	-80'000	-80'000	-160'000
35	SPE	490	-626'400	361'400	-265'000
Total			87'502'300	6'462'500	93'964'800

Total d'augmentation des charges : 9'784'300 CHF

Total d'augmentation des revenus : 3'321'800 CHF

Augmentation du déficit : 6'462'500 CHF

Discussion s/A°

La parole n'est pas demandée.

Vote A° 33

Le Conseil, par 8 oui, 70 non et 1 abstention, **refuse** l'amendement de Mme Koyuncu

*Discussion
(suite)*

Mme Pauline Blanc (PLR) qui dépose l'amendement n° 35 ;

Amendement n° 35

PLR – Supprimer la nouvelle part de subvention accordée à la FASL (augmentation de la subvention de 2024 à 2025).

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
51	SQJF	365	14'268'600	-414'800	13'853'800

Total de diminution de charges : 414'800 CHF

Discussion s/A°

M. Johan Dupuis (EàG)

Vote A° 35

Le Conseil, par 18 oui, 60 non et 0 abstentions, **refuse** l'amendement de Mme Blanc

Discussion FIM

Mme Pauline Blanc (PLR) qui dépose l'amendement n° 39 ;

Amendement n° 39

PLR - Introduire des baisses linéaires de 0,5% soit requérir de l'ensemble des Directions une baisse de 0,5% de leur budget

Dir.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
CD	Tous	#3XX	463'575'800	-2'317'879	461'257'921
SE	Tous	#3XX	316'965'200	-1'584'826	315'380'374
SCS	Tous	#3XX	161'343'700	-806'719	160'536'982
LEA	Tous	#3XX	175'231'500	-876'158	174'355'343
EJQ	Tous	#3XX	306'965'400	-1'534'827	305'430'573
FIM	Tous	#3XX	235'382'100	-1'176'911	234'205'190
SIL	Tous	#3XX	541'622'000	-2'708'110	538'913'890
Total				-11'005'429	

Total de diminutions de charges : 11'005'429 CHF

Discussion s/A°

Mme Carolina Carvalho (PLR) ; Mme Ilias Panchard (Les Verts) ; M. Mathias Paquier (v'lib.) ; M. Johann Dupuis (EàG) ; M. Valentin Christe (UDC) ; Mme Pauline Blanc (PLR) ; Mme Florence Germond, directrice de Finances et Mobilité.

Vote A° 39

Le Conseil, par 25 oui, 58 non et 0 abstentions, **refuse** l'amendement de Mme Blanc

*Discussion
(suite)*

Mme Agathe Sidorenko (EàG) qui dépose l'amendement n° 37.

Amendement n° 37

EàG - Favorisons l'égalité entre les genres

Le bureau de l'égalité distribue des subventions ponctuelles à des projets en faveur de l'égalité entre les genres. Nous désirons que le budget accordé à ces subventions soit augmenté de 100'000 CHF ce qui permettrait de subventionner

à des montant plus élevés que les 3000.- actuels pour soutenir des projets plus ambitieux et qui s'inscrivent dans un temps plus long. En dehors de ces subventions cette augmentation pourrait permettre de mettre en place une semaine de l'égalité ainsi qu'une campagne d'affichage visant à combattre le sexisme dans l'espace public et de faire plus de prévention contre le harcèlement et les inégalités dans tous les lieux de sociabilités tel que les clubs, lieux de formation et les institutions culturelles. Le bureau de l'égalité fait un travail remarquable et il nous paraît indispensable de lui donner les moyens de mieux le visibiliser et qu'il touche un public plus large.

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
38	SG-FI;	365	10'000	100'000	110'000

Total d'augmentation de charges : 100'000 CHF

Discussion s/A°

Mme Françoise Piron (PLR) ; Mme Florence Germond, directrice de Finances et Mobilité ; Mme Françoise Piron (PLR)

Vote A° 37

Le Conseil, par 13 oui, 62 non et 9 abstentions, **refuse** l'amendement de Mme Sidorenko

Discussion (suite)

M. Paulraj Kanthia (PLR) qui dépose l'amendement n° 38

Amendement n° 38

PLR - Maintenir la charge totale des intérêts au niveau du budget 2024 - soit réduire la charge

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
39	SFIN	321	11'000'000	-1'500'000	9'500'000
39	SFIN	322	36'600'000	-2'400'000	34'200'000
39	SFIN	329	40'000	100'000	140'000
Total			47'640'000	-3'800'000	43'840'000

Total de diminution de charges : 3'800'000 CHF

Discussion s/A°

Mme Marlyse Audergon (Les Verts) ; Mme Franziska Meinherz (EàG) ; M. Samuel De Vargas (soc.) ; M. Paulraj Kanthia (PLR) ; Mme Florence Germond, directrice de Finances et Mobilité ; Mme Franziska Meinherz (EàG) ; M. Johann Dupuis (EàG) ; M. Paulraj Kanthia (PLR).

Vote A° 38

Le Conseil, par 18 oui, 54 non et 8 abstentions, **refuse** l'amendement de M. Kanthia.

Discussion (suite)

Mme Mathilde Maillard (PLR) qui dépose l'amendement n° 40

Amendement n° 40

PLR - Réduire l'indexation budgétée au taux de l'IPC d'octobre (0,6%)

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
409*	SPEL	301	-8'600'000	-6'120'000	-14'720'000

*correctif de la masse salariale

Total de diminution de charges : 6'120'000 CHF (correctif de la masse salariale)

Discussion s/A°

M. Mathias Paquier (v'lib.) ; Mme Florence Germond, directrice de Finances et Mobilité ; Mme Franziska Meinherz (EàG) ; Mme Mathilde Maillard (PLR).

Vote A° 40

Le Conseil, par 25 oui, 55 non et 1 abstention, **refuse** l'amendement de Mme Maillard

Discussion (suite)

Mme Mathilde Maillard (PLR) qui dépose l'amendement n° 41 ;

Amendement n° 41

PLR - Supprimer l'indexation des salaires 2025 des Municipaux ainsi que du Syndic

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
409*	SPEL	301	-8'600'000	-13'200	-8'613'200

*correctif de la masse salariale

Total de diminution de charges : 13'200 CHF (correctif de la masse salariale)

Discussion s/A°

M. Grégoire Junod, syndic.

Vote A° 41

Le Conseil, par 28 oui, 46 non et 8 abstentions, **refuse** l'amendement de Mme Maillard

Discussion (suite)

M. Johan Pain (EàG) qui dépose l'amendement n° 42 ;

Amendement n° 42

EàG – Améliorons la qualité de vie des piétons

Le poste de délégué piéton à la ville de Lausanne ne correspond actuellement qu'à un 0.8 EPT. Nous proposons de passer à 1.5 EPT, ce qui permettrait d'engager une deuxième personne afin d'accélérer les projets de ce domaine prioritaire au sens du plan clima

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
41	MAP	301	15'623'100	61'320	15'684'420
41	MAP	303	1'429'200	7'980	1'437'180
41	MAP	304	2'183'400	14'700	2'198'100
Total			19'235'700	84'000	19'319'700

Total d'augmentation de charges : 84'000 CHF

Discussion s/A°

Mme Florence Germond, directrice de Finances et Mobilité.

Vote A° 42

Le Conseil, par 9 oui, 70 non et 2 abstentions, **refuse** l'amendement de M. Pain

Discussion SI

M. Paulraj Kanthia (PLR) qui dépose l'amendement n° 43

Amendement n° 43 **PLR - Réaliser une économie de 1 % sur la consommation d'énergie liée au patrimoine administratif hors SIL-EAU, les économies sont affectées à un fond d'assainissement.**

Div.	Service	Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
13	BAVL	312	22'200	-200	22'000
17	CP	312	215'400	-2'200	213'200
18	SPSL	312	650'000	-6'500	643'500
20	ECO	312	509'800	-5'100	504'700
23	SPORTS	312	3'090'000	-30'900	3'059'100
25	ST	312	262'600	-2'600	260'000
29	GER	312	5'048'200	-38'900	5'009'300
31	SPADOM	312	1'143'600	-11'400	1'132'200
32	SOI	312	170'700	-1'700	169'000
34	SPE	312	468'600	-4'700	463'900
35	SEP	312	4'957'300	-49'600	4'907'700
41	MAP	312	443'000	-4'400	438'600
42	PUR	312	1'144'100	-18'400	1'125'700
43	SALV	312	2'395'400	-24'000	2'371'400
50	SISP	312	1'509'800	-15'100	1'494'700
51	SQJF	312	440'600	-4'400	436'200
13	BAVL	380	0	200	200
17	CP	380	0	2'200	2'200
18	SPSL	380	0	6'500	6'500
20	ECO	380	200'000	5'100	205'100
23	SPORTS	380	0	30'900	30'900
25	ST	380	0	2'600	2'600
29	GER	380	263'900	38'900	302'800
31	SPADOM	380	0	11'400	11'400
32	SOI	380	0	1'700	1'700
34	SPE	380	0	4'700	4'700
35	SEP	380	232'800	49'600	282'400
41	MAP	380	0	4'400	4'400
42	PUR	380	0	18'400	18'400
43	SALV	380	0	24'000	24'000
50	SISP	380	0	15'100	15'100
51	SQJF	380	0	4'400	4'400
Total			23'168'000	0	23'168'000

Total de diminution de charges : 0 CHF

Discussion s/A°

M. Loris Socchi (EàG) ; Mme Joëlle Racine (soc.) ; M. Xavier Company, directeur de Services industriels ; M. Paulraj Kanthia (PLR) ; M. Loris Socchi (EàG) ; M. Xavier Company, directeur de Services industriels.

Vote A° 43

Le Conseil, par 23 oui, 48 non et 13 abstentions, **refuse** l'amendement de M. Kanthia

Discussion plan des investissements	M. Johann Dupuis (EàG).						
Discussion finale	Mme Mathilde Maillard (PLR) ; Mme Virginie Cavalli (v'lib) ; M. Johann Dupuis (EàG) ; M. Valentin Christe (UDC) ; Mme Sarah Neumann (soc.) ; M. Ilias Panchard (Les Verts)						
Vœu CD	Comme évoqué plus haut, les commissaires soussignées et la Commission des finances seront très attentifs à la suite qui sera donnée aux revenus prévus de CHF 100'000.- dans le budget de BAVL. Dans ce sens, la Commission des finances, subsidiairement les sous-commissaires, souhaite être informée régulièrement des négociations avec le Canton et de la suite à donner à cette ligne budgétaire.						
Vœu SE	Concernant les revenus issus des amendes, il semblerait, selon les explications apportées lors de la visite, que ces derniers tendent et vont continuer à tendre à la baisse ces prochaines années pour plusieurs raisons (diminution des places de parc, amélioration du comportement au volant etc.). Au vu des sommes conséquentes (plus de 24 millions réalisés en 2023), et des écarts avec le budget 2024 et 2025 (28 millions), la Municipalité est invitée soit à adapter cette ligne budgétaire, de sorte à la faire mieux correspondre à la réalité, soit à fournir à la COFIN, subsidiairement aux sous-commissaires de la Direction, la stratégie par laquelle elle entend atteindre son objectif annoncé en matière de revenu des amendes..						
Vœu FIM	Dans le cadre de l'exercice budgétaire pour l'année N+1, la Commission des finances souhaite que la Municipalité lui transmette un récapitulatif détaillé des budgets d'investissement et des amortissements pour les grands projets (notamment Pôle-Gare, Tram, BHNS, aménagement Riponne/Tunnel, interface M3, etc.), en lien avec le calendrier des étapes des travaux, ainsi qu'un tableau des éventuels écarts significatifs liés à des retards et imprévus, afin d'offrir aux sous-commissaires une vision d'ensemble aussi fidèle que possible.						
Vote s/concl. 1	Le Conseil, par 52 oui, 28 non et 5 abstentions, accepte la conclusion n°1 telle qu'amendée par le Conseil.						
Conclusion n° 2	Le Conseil, par une majorité de oui, quelques non et quelques abstentions, prend acte la conclusion n° 2 de la Commission. Ce faisant, le Conseil décide :						
	<ol style="list-style-type: none"> 1. d'arrêter le budget de fonctionnement de l'exercice 2025 comme suit : <table style="margin-left: 20px;"> <tr> <td>Charges</td> <td style="text-align: right;">CHF 2'202'582'250.--</td> </tr> <tr> <td>Revenus</td> <td style="text-align: right;">CHF 2'139'024'100.--</td> </tr> <tr> <td>Excédent de charges</td> <td style="text-align: right;">CHF 63'558'150.--</td> </tr> </table> 2. de prendre acte du plan des investissements pour les années 2025 à 2028 ; 	Charges	CHF 2'202'582'250.--	Revenus	CHF 2'139'024'100.--	Excédent de charges	CHF 63'558'150.--
Charges	CHF 2'202'582'250.--						
Revenus	CHF 2'139'024'100.--						
Excédent de charges	CHF 63'558'150.--						
PREA24/031 – FIM – Rapports/Préavis 2024/37	<p>Autorisations d'achats pour l'exercice 2025</p> <p><u>Rapporteur</u> : M. Paulraj KANTHIA (PLR) [pour la Commission des finances]</p>						

<i>Discussion</i>	M. Thibault Schaller (UDC) <u>qui dépose un amendement et demande le vote nominal sur son amendement</u>
<i>Amendement Schaller</i>	Nouvelles acquisition. : deux radars Fr. 164'000 francs
<i>Discussion s/A°</i>	La parole n'est pas demandée
<i>Demande de vote nominal</i>	La demande de vote nominal étant appuyée par le nombre suffisant de voix, il y sera procédé.
<i>Vote s/A° Schaller</i>	Le Conseil, par 15 oui, 60 non et 4 abstentions, refuse l'amendement de M. Schaller
<i>Vote s/concl.</i>	Le Conseil, par 64 oui, 4 non et 15 abstentions, approuve les conclusions de la commission, soit décide :

1. décide d'allouer à la Municipalité, pour l'exercice 2025, un crédit de CHF 14'372'300.- pour les achats de véhicules et de machines et matériels, les bornes et y compris les surcoûts liés à l'électromobilité lors de l'acquisition des véhicules ;
2. décide de porter en amortissement dudit crédit les subventions et participations éventuelles à recevoir ;
3. prend acte que le surcoût lié à l'électromobilité des véhicules (CHF 4'005'300.-) et les frais d'installation des bornes (CHF 1'945'000.-) prévus en 2025, seront financés par un prélèvement équivalent sur les fonds CO2.

Résultats du vote s/A° Schaller

ID du siège	Titre	Nom	Groupe	Procuration par	Choix de vote
78		Audergon Marlyse	Les Verts		Non[-]
63		Beaud Valery	Les Verts		Non[-]
61		Beausire Ballif Karine	PS		Non[-]
83		Beguïn Jean-Marc	Vert libéraux		Non[-]
80		Benvenuti Romane	Les Verts		Non[-]
102		Berard Marlène	PLR		Oui[+]
22		Berguerand Anne	Les Verts		Non[-]

1	Bettens Eric	Les Verts	
104	Blanc Pauline	PLR	Non[-]
107	Bloch Olivier	PLR	Abst[0]
68	Caruel Nathalie	Les Verts	Non[-]
37	Carvalho Carolina	PS	Non[-]
87	Cavalli Virginie	Vert libéraux	Abst[0]
41	Celik Derya	PS	Non[-]
90	Christe Valentin	UDC	Oui[+]
58	Crausaz Mottier Magali	Ensemble à gauche	Non[-]
26	Cueto Lana	PS	Non[-]
18	d'Acremont Valérie	Les Verts	Non[-]
15	Dakkus Sima	Les Verts	Non[-]
53	Damergi Lana	Ensemble à gauche	Non[-]
38	Damon Preeti	PS	Non[-]
34	Dana Louis	PS	Non[-]
44	De Dea Sarah	PS	
33	De Vargas Samuel	PS	Non[-]
97	Delacretaz Matthieu	PLR	Oui[+]
40	Depallens Sarah	PS	Non[-]
59	Devallonne Dinbali Caroline	PS	Non[-]
96	Dumoulin Coralie	PLR	Oui[+]
55	Dupuis Johann	Ensemble à gauche	Non[-]
66	Fahmy Olivia	Les Verts	Non[-]
81	Gerber Alexandra	Les Verts	Non[-]
27	Goumaz Christine	PS	Non[-]
71	Graf Paloma	Les Verts	Non[-]
35	Graff Séverine	PS	Non[-]
5	Hurni Nicolas	PLR	
47	Jaffar Mountazar	PS	Non[-]
85	Kalala Jean-Blaise	Vert libéraux	Non[-]
25	Kamenica Musa	PS	Non[-]
105	Kanthia Paulraj	PLR	Abst[0]
106	Kaser Olivier	PLR	Oui[+]
64	Kilani Feryel	Les Verts	Non[-]
48	Kovaliv Léonie	Ensemble à gauche	Non[-]
49	Koyuncu Sevgi	Ensemble à gauche	Non[-]

9^{ème} séance du mercredi 4 décembre 2024

101	Krasniqi Klesta	PLR	Oui[+]
39	Kulmiye Yusuf	PS	Non[-]
65	Kyriakopoulos Virginie	Les Verts	Non[-]
74	Lavanchy Josée Christine	UDC	Oui[+]
32	Lavanderos Astrid	PS	Non[-]
93	Lugrin Yann	PLR	Oui[+]
103	Maillard Mathilde	PLR	Abst[0]
24	Martin Pedro	PS	Non[-]
72	Matewa Naomi Alexandra	Les Verts	Non[-]
94	Maurer Putallaz Marisa	PLR	Oui[+]
52	Meinherz Franziska	Ensemble à gauche	Non[-]
60	Mieli Gaëlle	PS	Non[-]
67	Morand Prisca	Les Verts	Non[-]
91	Mori Patrizia Deborah	UDC	Oui[+]
20	Morin Ariane	Les Verts	Non[-]
36	Neumann Sarah	PS	Non[-]
56	Pain Johan	Ensemble à gauche	
79	Panchard Ilias	Les Verts	Non[-]
84	Paquier Mathias	Vert libéraux	Non[-]
6	Pascuas Zabala Esperanza	PS	Non[-]
100	Pernet Jacques	PLR	Oui[+]
45	Petoud Audrey	PS	Non[-]
62	Philippoz Roland	PS	Non[-]
99	Piron Françoise	PLR	Oui[+]
28	Racine Joëlle	PS	Non[-]
42	Richard-de Paolis Paola	PS	
17	Roch Karine	Les Verts	Non[-]
23	Salzmann Yvan	PS	Non[-]
70	Sangra Marie-Thérèse	Les Verts	Non[-]
89	Schaller Thibault	UDC	Oui[+]
92	Seiler Jean-Claude	PLR	Oui[+]
50	Sidorenko Agathe	Ensemble à gauche	Non[-]
57	Socchi Loris	Ensemble à gauche	Non[-]
19	Stamm Aurélie	Les Verts	Non[-]
69	Taillefert Tatiana	Les Verts	Non[-]
29	Talla Serge	PS	Non[-]
30	Teuscher Joël	PS	Non[-]
43	Thambipillai Namasivayam	PS	Non[-]
77	Von Braun Constance	Les Verts	Non[-]
82	Vouillamoz Vincent	Vert libéraux	Non[-]
110	Wild Diane	PLR	Oui[+]

PREA24/027 – FIM
Rapport s/_préavis
2024/48

Crédits-cadres bisannuels 2025 - 2026

Rapportrice : Mme Carolina Carvalho (soc.)

Discussion

La parole n'est pas demandée.

Vote s/concl.

Le Conseil, par une majorité de oui, 0 non et quelques abstentions, **approuve** les conclusions de la commission, soit **décide** :

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif pour les années 2025 et 2026 de CHF 91'190'000.- pour l'entretien constructif et l'adaptation de la voirie, le renouvellement et l'extension du réseau des collecteurs publics, du réseau de distribution d'eau, des réseaux des Services industriels, ainsi que pour l'entretien de surfaces privées communales et des surfaces extérieures (préaux et parkings) des établissements scolaires ;
2. d'autoriser la Municipalité à calculer et à comptabiliser les charges d'amortissements sur la rubrique 331 de chaque service ;
3. d'autoriser la Municipalité à calculer et à comptabiliser, en fonction des dépenses réelles, les intérêts y relatifs sur la rubrique 390 des services de la Direction des finances et de la mobilité, de la Direction du logement de l'environnement et de l'architecture, de la Direction de la sécurité et de l'économie et de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers, ainsi que sur la rubrique 322 pour ceux de la Direction des services industriels ;
4. de porter en amortissement des crédits susmentionnés les recettes et les subventions qui pourraient être accordées.

PREA24/029 – FIM
Rapport s/_préavis
2024/36

«Crédits supplémentaires 2024 - 2^{ème} série»

Rapporteur : M. Paulraj Kanthia (PLR)

Discussion

La parole n'est pas demandée.

Vote s/concl.

Le Conseil, par une majorité de oui, 0 non et quelques abstentions, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

d'accorder la deuxième série des crédits supplémentaires destinés à couvrir les allocations insuffisantes et les charges imprévues sur le budget de 2024, sur les autorisations d'achats, ainsi que sur les crédits d'investissements du patrimoine administratif, à savoir :

		Revenus de fonctionnement	Impact net
	CHF	CHF	CHF
A. Budget de fonctionnement			
Total des crédits supplémentaires (détail en page 2 du préavis)	6'804'500.00	-4'894'500.00	1'910'000.00
		<i>Recettes</i>	
B. Autorisations d'achats			
Total des crédits supplémentaires (détail en page 38 du préavis)	309'500.00	0.00	309'500.00
		<i>Recettes d'investissement</i>	
C. Crédits d'investissements du patrimoine administratif			
Total des crédits complémentaires (détail en page 44 du préavis)	70'000.00	0.00	70'000.00

[PREA24/030](#) – LEA
Rapport s/_préavis
2024/41

**Travaux de rénovation et de réhabilitation des parcs et domaines
Crédit-cadre annuel 2025**

Rapporteur : M. Mathias Paquier (v'lib.)

Discussion

La parole n'est pas demandée.

Vote s/concl.

Le Conseil, par une majorité de oui, 0 non et quelques abstentions, **approuve** les conclusions de la commission, soit **décide** :

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 3'100'000.- pour couvrir les frais relatifs à la rénovation, à l'adaptation et à la réhabilitation des parcs et domaines pour l'exercice 2025 ;
2. d'amortir annuellement la somme prévue sous chiffre 1 par le budget du Service des parcs et domaines, rubrique n° 31.331 ;
3. de faire figurer sous la rubrique n° 31.390 les intérêts relatifs aux dépenses découlant du crédit mentionné sous chiffre 1 ;
4. d'accepter le prélèvement sur le Fonds communal du développement durable pour un montant total de CHF 400'000.- et de porter ce prélèvement en amortissement du crédit mentionné sous chiffre 1 ;
5. de porter en amortissement du crédit mentionné sous chiffre 1, les subventions qui pourraient être accordées

[PREA24/033](#) – LEA
Rapport s/_préavis
2024/43

Financement des projets informatiques non couverts par un préavis spécifique

Rapporteur : M. Mathias Paquier (v'lib.)

Discussion

La parole n'est pas demandée.

Vote s/concl.

Le Conseil, par une majorité de oui, 0 non et quelques abstentions, **approuve** les conclusions de la commission, soit **décide** :

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 4'230'000.- pour financer les projets informatiques non couverts par un préavis spécifique pour les exercices 2025 et 2026 ;
2. d'amortir annuellement les montants indiqués sous chiffre 1 par les rubriques du budget de fonctionnement 32.331 du Service d'organisation et d'informatique ;
3. de faire figurer les intérêts relatifs aux dépenses découlant des crédits mentionnés sous chiffre 1 sur les rubriques 32.390 du Service d'organisation et d'informatique

PREA24/032 – LEA
Rapport s/_préavis
2024/42

Autorisations d'achats informatiques

Rapporteur : M. Mathias Paquier (v'lib.)

Discussion

La parole n'est pas demandée.

Vote s/concl.

Le Conseil, par une majorité de oui, 0 non et quelques abstentions, **approuve** les conclusions de la commission, soit **décide** :

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 870'100.- pour couvrir le financement des autorisations d'achats informatiques pour l'exercice 2025 ;
2. d'amortir annuellement les montants indiqués sous chiffres 1 par les rubriques du budget de fonctionnement 32.331 du Service d'organisation et d'informatique, 45.331 des Services industriels et 21.331 du Service de l'eau ;
3. de faire figurer les intérêts relatifs aux dépenses découlant des crédits mentionnés sous chiffres 1 sur les rubriques 32.390 du Service d'organisation et d'informatique, 45.322 des Services industriels et 21.390 du Service de l'eau.

Clôture

La séance est levée à 22 h 00.

Le président

Le secrétaire

.....

.....